



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E183676

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2024

ÉDITÉ LE 07/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/03/2017

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC QUIMPER 828 552 141

Siret : 828 552 141 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5004016

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141254013

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141254013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : TOIT ET BOIS SASU

KERNAON
29500 ERGUE GABERIC

Téléphone : 06 46 39 04 18

Portable : 06 46 39 04 18

Fax :

Site Internet :

E-mail : toitetbois29@gmail.com

Responsabilité légale :

DUVAL THEO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	11/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.